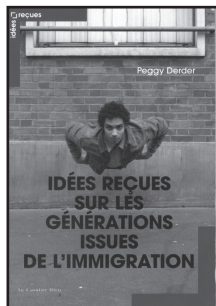


Idées reçues sur les générations issues de l'immigration

Peggy Derder

Editions Le Cavalier bleu, 2014



L'auteure passe ici au crible tous les poncifs sur les «jeunes issus de l'immigration» : les procédés de nomination, l'antienne de la culture de l'entre-deux, le supposé regain de religiosité, le fallacieux échec scolaire dont on les affuble sélectivement pour les orienter dans les filières technologiques ou professionnelles, etc. Toutes ces assignations tendent à les figer dans un état d'extranéité, jusqu'à revenir sur l'automaticité du droit du sol en matière d'acquisition de la nationalité, à perpétuer l'injonction à l'intégration, à semer la suspicion quant à leur allégeance à la nation française, etc. Comme si la France a mal à ces jeunes.

Dès lors, ils sont en butte à toutes sortes d'embûches au premier rang desquels l'accès au travail où ils sont confrontés à un plafond de verre qui bloque l'ascension sociale même pour les diplômés.

Echec scolaire ? Avec les mêmes conditions sociales, les enquêtes montrent que les enfants d'immigrants réussissent mieux. Car les familles «portent un haut degré d'aspirations scolaires, reflet de leur désir d'ascension».

Délinquance ? L'insécurité imputée à l'étranger bouc émissaire est un invariant historique. La Halde et la CNIL ont contesté plusieurs enquêtes aux chiffres

sujets à caution qui ont désigné ces jeunes comme un groupe social criminogène aux comportements délictueux, d'autant qu'avec une peau noire ou basanée on a six fois plus de «chance» d'être contrôlé, et donc plus sur-compté dans les statistiques.

Regain de religiosité ? Non, le refuge dans la religion n'est pas une source de résilience pour ces jeunes discriminés, comme un retournement du stigmate. Une grande majorité de ces jeunes adhèrent au projet républicain et à la laïcité bien comprise. L'appartenance religieuse est une appartenance comme une autre, et c'est faire mauvaise analyse que d'interpréter «des demandes de reconnaissance comme des refus d'appartenance».

Apolitisme ? Selon une étude de l'IFOP, «86% des électeurs se déclarant de confession musulmane ont porté leur choix sur François Hollande au second tour de l'élection présidentielle de 2012». Jean-Luc Mélenchon en recueilli 20%. Ce qui démontre que le facteur religieux n'entre en aucun cas dans ces choix électoraux. Les candidats dits «divers» ne recueillent pas systématiquement beaucoup de suffrages dans les circonscriptions à fortes présences de populations immigrées, pour preuve encore qu'il n'y a pas sociologiquement parlant de vote communautaire. En revanche, le rejet de l'extrême droite fait l'unanimité au sein des français descendants d'immigrés.

Enfin, ces jeunes n'ont pas manqué de manifester à leur manière leur indignation (marche des «Beurs» en 1983, révolte des banlieues en 2005), mais aussi leur adhésion à une France plurielle (coupe du monde de Foot-ball en 1998).

Et on serait bien inspiré de jeter un coup d'œil aux diverses réalisations artistiques de ces jeunes pour tâter le pouls d'un autre et inéluctable «faire France» ■

Achour Ouamara